

## Ligne Grande Vitesse

### **Contribution de l'Union Départementale CLCV ( Consommation Logement et Cadre de Vie du Var) adoptée lors de son Conseil d'administration tenu le 4 juin 2005 à Toulon.**

L'implantation d'une gare nouvelle au nord de Toulon à Cuers ne semble pas répondre aux besoins des usagers. Le gain de temps de la Ligne Grande Vitesse entre Toulon et Paris évalué à 35 minutes serait annulé par le déplacement entre Toulon et Cuers. Il faudra bien une navette (TER ou car ) pour relier les deux gares. Malgré cela , les gens seront tentés de continuer de prendre leur voiture avec les inconvénients que cela comporte : pollution, encombrement de la circulation surtout à l'entrée de Toulon, risque d'accident etc...

Il ne faut pas oublier l'impact néfaste sur l'environnement : Barres de Cuers, source de La Foux, vignobles AOC.

N' y a t-il pas un risque sur les ressources en eau et sur la biodiversité ?

A terme l'implantation d'une gare TGV nouvelle sur Cuers dénaturerait le paysage, remettrait en cause l'identité viticole et agricole de la plaine de Cuers, au risque de devenir une zone de transit.

Quels projets d'aménagement du territoire peut être envisagé avec l'emplacement de cette gare ?

Quel impact en terme d'emplois ?

L'expérience des gares Avignon TGV, Aix TGV n'assurent peu ou pas d'échange modal entre TGV, TER, et transports urbains et interurbains. L'éloignement de la gare par rapport à la ville incite à prendre la voiture.

Avec l'implantation d'une gare sur Cuers, la gare actuelle de Toulon centre pourrait être délaissée avec les conséquences pour la ville qui commence à retrouver une identité. La récente gare routière ne pourra se développer qu'avec un flux important de la gare SNCF. Il semble que le centre Var semble un peu oublié du débat. Le secteur de Brignoles est en extension. La réouverture de l'axe ferroviaire Carnoules-Brignoles-Gardanne devient une priorité avec des dessertes vers Aix, Toulon et Marseille.

Pour l'Union Départementale CLCV du Var

Le Président :

Patrick HAUTIERE

